

## Dernière minute, actualités du CSE Les déclarations de vos élus

### Compte du CSE :

Les élus F.O. se félicitent que les prestations sociales relatives aux chèques Cadhoc et cartes « culture » qui ont été proposées aux salariés de la Carsat du Languedoc-Roussillon à titre exceptionnel, car elles correspondaient aux besoins d'une majorité de salariés, compte tenu de la situation sanitaire. F.O. espère que ces prestations sociales d'attribution de chèques Cadhoc et de chèques puissent être pérennisées. F.O. demande aussi que d'autres études soient réalisées sur d'autres prestations sociales comme la participation aux voyages en France, l'attribution de chèques vacances supplémentaires et une prestation compensatoire pour les agents de sites extérieurs de la Carsat qui sont exclus des prestations du siège comme les manifestations sociales.

Les élus F.O. demande qu'un bureau CSE puisse se tenir, afin de discuter de ces prestations et d'en analyser la faisabilité, tout en respectant les contraintes réglementaires de l'URSSAF et un équilibre financier des comptes du CSE.

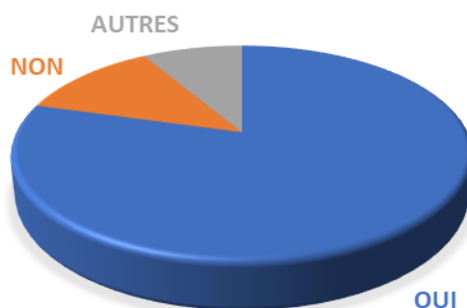
Dans l'attente de pouvoir porter votre voix, nous vous communiquons 2 éléments du sondage, vous trouverez l'intégralité sur le site FO.

Nos demandes s'appuient sur les résultats d'un sondage réalisé auprès du personnel de la Carsat auquel 195 salariés ont répondu soit 24,75 % :

[Synthèse sondage CSE 2022 Carsat Lr.pdf](#)



## OU DES CHÈQUES VACANCES AVEC UNE AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION DU CSE



### **Formation professionnelle :**

F.O. regrette simplement que les agents et cadres de la Carsat du Languedoc Roussillon ne puissent plus bénéficier depuis la réforme du 5 mars 2014, de formations qualifiantes ne faisant pas partie des publics prioritaires au regard de la loi. F.O. estime que les formations CPF ne sont pas suffisantes pour permettre aux salariés de se reconvertir professionnellement et d'acquérir d'autres compétences mise à part celles dites « métiers » qui sont proposées dans le cadre du plan de formation.

F.O. estime que cela constitue un frein à la mobilité professionnelle institutionnelle et extra-institutionnelle.

### **Questions individuelles concernant le télétravail :**

Les élus F.O. demande à la Direction, compte tenu de la crise énergétique actuelle, qui risque de se prolonger et dans le cadre du protocole télétravail de pouvoir accorder au volontariat plus de jours de télétravail que ce qui avait été initialement choisis par les salariés ou définis en fonction des services pour les salariés

### **Fin des travaux Service Social de l'Hérault :**

Les F.O. remercie la Direction pour sa démarche participative, ainsi que la prise en compte des demandes des salariés de ce service concernant l'aménagement des locaux, mais puisqu'il s'agit des conditions de travail des agents et cadres de ce service, F.O. tient tout de même à alerter la Direction sur l'absentéisme du personnel dans les services sociaux de l'hérault et demande qu'une analyse soit faite sur les causes. F.O. souhaiterait que cette analyse s'étende à l'ensemble du Service Social de la Carsat.

Nous en profitons pour vous communiquer ce mouvement national.

Vos élus vous invitent à signer la pétition : le Ségur pour tous les assistants sociaux des CARSAT :

👉 **Copier et coller cette adresse sur la barre de recherche internet :**

<https://chng.it/RsGFrvSLj8>

## **Les élu(e)s Force Ouvrière**

**Notre syndicat est à votre écoute, contactez vos élus**

**CSE :** Fabienne FORT 2819008 – Gilles GROUSSET 2809710 - Pierre-Yves HERVET 2809309 – Sandrine MORENO 2809485

- Ali MAKRANI 2809484 - Sophie CWICK 2809448 - Jean-Pierre BARTOLI 2809286

**Déléguée syndicale F.O.F.E.C. :** Fabienne FORT - **Délégué syndical S.N.F.O.C.O.S. :** Jean-Pierre BARTOLI